

## PROJET DE PLAN DE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

Le remplacement de courte durée est destiné à couvrir les absences inférieures ou égales à 15 jours. Son objectif principal est d'améliorer la continuité du service public d'éducation et de contribuer ainsi à la réussite de chaque élève.

Le remplacement de courte durée peut s'effectuer de deux façons :

- . par le recours à des enseignants qui se sont engagés dans le cadre du Pacte à effectuer un volume d'heures de remplacement, fixé à l'avance ;
- . par le recours des enseignants rémunérés en HSE ;
- . par le recours à des AED, sous la supervision pédagogique de l'enseignant absent.

### I. Objectifs du plan de remplacement

#### 1. S'appuyer sur les bonnes pratiques existantes

Durant l'année scolaire 2022-2023, les absences de courte durée (hors mouvement de grève) se sont réparties ainsi :

Motifs	Heures non assurées	Heures rattrapées	Bilan	Taux de remplacement
<b>Liés à l'agent</b>	2213.25	278.75	1934.5	12.6%
<b>Liés à l'institution</b>	3323.25	329	2994.25	9.1%
<b>Total</b>	5536.5	607.75	4928.75	10.96%

Le diagnostic de l'année montre déjà une culture de l'auto-remplacement, notamment lorsque les enseignants sont à l'origine de l'absence, y compris pour raison de santé (115,5h rattrapées sur 1523,25 heures).

#### 2. Anticiper les absences prévisibles

Durant l'année scolaire 2022-2023, les absences pour convocation à des formations, examens ou concours ont représenté un volume de 2111,25 heures (dont 1036,75 pour convocation à des jurys d'examen), soit 38,11% du volume total des absences. Ces absences sont les plus nombreuses (devant les raisons de santé) et sont prévisibles par nature.

Anticiper ce type d'absence est donc un levier puissant pour améliorer de façon massive la continuité pédagogique.



## II. Quels besoins pour quels moyens ?

Besoins (sur la base de l'année n-1)		Moyens	
Absences prévisibles	2111.25h	PACTE	252 h (14*18)
Autres	3425.25h	HSE	1110.5h (au 23/10/23)
Total	5536.5h	Total	1362.5h

On constate que les moyens alloués dans le cadre du Pacte sont très insuffisants en matière de RCD et que même en épuisant toutes les HSE (ce qui n'est pas souhaitable), seul un quart des absences serait compensé.

Un complément (volume à définir) peut être apporté par le recours aux AED, dans le cadre d'évaluations ou d'activité encadrées, sous la supervision du professeur empêché.

## III. Actions en faveur de la réduction des absences liées au fonctionnement de l'établissement et de l'institution

- . Convocation de certaines instances (Conseil pédagogique, Commission permanente) sur la pause méridienne ou le plus possible après 18h, en privilégiant des ordres du jour resserrés.
- . Recours le plus limité possible aux journées banalisées.
- . Favoriser l'autoreplacement pour les formations.

## IV. Modalités pédagogiques et éducatives de remplacement de courte durée

- . Pour les enseignants volontaires, conception d'activités et d'évaluations partagées, exploitables par tout enseignant de la même discipline.
- . Partenariat possible avec les professeurs documentalistes et les Psy-EN : développement de compétences transversales, travail sur le projet d'orientation.
- . Choix en Conseil pédagogique d'une ressource numérique (par exemple Program'cours <https://www.cned.fr/etablisements-scolaire-france/programcours-pour-les-replacements-de-courte-duree>).

## V. Modalité de mise en œuvre du remplacement

- . Créneaux horaires : les professeurs ayant opté pour le Pacte ont défini des créneaux préférentiels de remplacement.
- . Délai de prévenance : 48h de la direction vers les enseignants ; 24h au moins des enseignants vers la direction.
- . Mode d'information de l'enseignant ou de l'AED : fil de discussion Pronote dédié
- . Mode d'information des usagers : mise à jour de l'emploi du temps Pronote (et information aux usagers 24h minimum à l'avance).

## VI. Modalités d'évaluation

- . 2 critères quantitatifs : diminution des heures non assurées prévisibles ; ratio heures Pacte prévues/heures Pacte réalisées
- . 1 critère qualitatif : satisfaction usagers (sondage Pronote).



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée polyvalent  
Lycée des métiers  
Victor Hugo  
Carpentras

Les professeurs volontaires RCD dans le cadre du PACTE sont : M. Boumediane, M. Ferracci, M. Fonticelli, Mme Hernandez, M. Hoarau, Mme Idrissi, M. Imbert, Mme Lagarde, Mme Laye, Mme Leveillé, Mme Mellah, M. Muller, M. Otto, Mme Uzac-Saint-Martin